



## ***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018 DE L'ASSOCIATION « MONTAGNE & PARTAGE »***

---

Bourg-en-Bresse, le Samedi 23 mars 2019 (Salle du restaurant *La Marelle*, Péronnas-Bourg-en-Bresse)

### COMPTE RENDU

---

#### **1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS :**

Ouverture ce jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association *Montagne & Partage* par le président Gérard CLERMIDY. Environ une trentaine de personnes sont présentes aujourd'hui.

Mot de bienvenue à tous les participants. Je salue ici la présence de tous nos amis bressans, qui constituent le socle indéfectible de Montagne & Partage, mais aussi de toutes celles et ceux qui sont venus d'un peu plus loin, témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'ils portent à notre Association.

Je souhaiterais dédier cette Assemblée Générale à un ami François ROMAND, fidèle de Montagne et Partage qui participait régulièrement à nos travaux. François nous a quittés dans son sommeil, sans prévenir, mardi dernier. Nos pensées amicales vont à Michellou, à ses proches et sa famille.

Ainsi que je l'ai exprimé dans la lettre de convocation adressée à l'ensemble des membres le 4 février dernier, il apparaît légitime que beaucoup de nos membres n'aient pu se déplacer ce jour à Bourg compte tenu de leur éloignement, aussi ai-je demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir. Ce qui a été massivement fait par l'envoi de 182 pouvoirs à mettre en perspective aux 280 droits de vote. Si on y ajoute les présents à cette réunion, le quorum est largement atteint, et cette Assemblée Générale Ordinaire peut donc juridiquement délibérer.

Remerciements également à Sandra et Didier GOIFFON, maitres des lieux et membres de notre association, qui se font un plaisir de nous accueillir cette année en mettant gracieusement à notre disposition cette salle pour nos travaux. Notre présence ici aujourd'hui est aussi un témoignage de reconnaissance sincère à nos hôtes, qui sont un fidèle soutien de notre association depuis ses débuts. Passons maintenant aux principaux points inscrits à l'ordre du jour.

## **2. RAPPORT D'ACTIVITES 2018 :**

L'année 2018 peut être considérée comme une année de transition mise à profit pour reconstituer nos réserves financières en vue de gros investissements d'infrastructure éducative à venir.

Montagne & Partage a concentré son énergie à pérenniser les programmes existants dans le domaine du soutien éducatif aux enfants, en particulier :

- **Parrainages d'enfant népalais :**

Grâce à l'engagement personnel dans la durée de 26 donateurs individuels contribuant à hauteur de 500 € par an, 26 parrainages sont en place, au profit de la communauté sherpa méritante, et d'enfants déshérités du Népal. Deux parrains ont arrêté leur soutien financier au cours de l'année 2018 (Patrick NAZARETH et Claude COLETTA) et une nouvelle marraine, Stéphanie LEROY s'est engagée pour 2019 auprès d'une petite fille, abandonnée par ses parents, et récupérée par la famille de Tashi Sherpa. Ce qui fait qu'en 2019, nous aurons 27 enfants parrainés. Un grand merci à l'ensemble des parrains, qui marquent avec force et dans la durée, leur engagement personnalisé auprès de ces enfants défavorisés.

1. Dolma Sherpa parrainé par M. et Mme Alexandre RIBOT.
2. Lhakpa Doma Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard CLERMIDY.
3. Mingma Sherpa parrainé par M. et Mme Pierre SCHWINTE.
4. Saaron Chapagain parrainé par M. et Mme Bruno DEBOVE.
5. Sarbin Sherstla parrainé par M. et Mme Serge GRANDCLEMENT.
6. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par Raymond DUBOURGET.
7. Miki Sherpa parrainé par Nicole SANCHERIS
8. Nima Sherpa parrainé par M. et Mme Norbert FLAUJAC.
9. Pasang Nuru Sherpa parrainé par M. et Mme Jean Bernard PAULHAC.
10. Passang Diki Sherpa parrainée par M. et Mme Christian MAUREL.
11. Mingma Doma Sherpa parrainée par M. et Mme Marc BABIN.
12. Furba Phuti Sherpa parrainée par M. et Mme Bernard PERRIN.
13. Ang Doma Sherpa parrainée par Mme Nelly BOS.
14. Rohit Magar parrainé par M. Claude DESHAIS.
15. Jangmu Sherpa parrainé par Mme Gwenola ALLARD.
16. Lhakpa Khatri parrainé par M. et Mme Pierre POCHON.
17. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard BRAUD.
18. Nima Yanji Sherpa parrainée par M. et Mme Daniel MOUILLEAU.
19. Daki Sherpa parrainée par M. et Mme Franck GALLIA.
20. Ripesha Pradhan parrainé par M. Christian BORDAGE.
21. Minda Lhamu Sherpa parrainée par Anne BOUY et Fred DELLOYE.
22. Nursang Sherpa parrainé par André MASSONNET.
23. Pranish Sherupali parrainé par Pascal et Martine ESTRAILLIER.
24. Sonam Dolma Sherpa parrainée par Serge et Catherine LAIGLE.
25. Pemba Tashi Tamang parrainé par M. et Mme Pekinka BAELEN.
26. Da Jangbu Sherpa parrainée par M. et Mme Norbert SILVIN.
27. Paspati Rrai parrainée par M. et Mme Stéphanie LEROY.

La majorité des enfants et leurs parents ont été reçus le 22 octobre dernier à l'hôtel Shakti à Katmandu par le Président Gérard CLERMIDY au cours d'une réunion formelle organisée par Pemba SHERPA. Il a été remis à cette occasion la contribution financière annuelle des parrains respectifs à hauteur de 500 €, étant précisé que *Montagne & Partage* reverse l'intégralité du don des parrains et marraines français.

Les familles, mises en face de leurs obligations morales vis-à-vis des donateurs se sont montrées particulièrement émues et reconnaissantes. Les enfants ont remis diverses lettres, dessins et autres marques d'affection à rapporter à leur parrain respectif en France, et je sais que la majorité l'ont fait. PEMBA SHERPA est chargé du contrôle de la bonne utilisation des fonds versés pour aider à l'éducation scolaire des enfants parrainés.

Cette action de parrainage fonctionne bien, les fonds versés sont vérifiés quant à leur utilisation, et mérite d'être pérennisée dans sa forme actuelle.

Cette cérémonie annuelle a comme toujours été empreinte de beaucoup de respect et de reconnaissance, et a revêtu cette année un aspect particulièrement attachant avec la présence de quatre membres fidèles de Montagne et Partage en partance pour un trekking dans le Khumbu, qui de cet fait ont été les témoins de cette belle réalisation. Ils ont pu aussi apprécier le rituel des nombreuses Katas qui leur ont été remises à cette occasion.

Cette remise de bourses s'est prolongée également à Ghat et à Thamo dans le Khumbu pour des enfants qui n'avaient pu se déplacer, mais qui ont pu aussi profiter de la venue dans le Khumbu du Président, accompagné des quatre Membres de l'association déjà présents à Katmandu.

Il est important de préciser aussi que cette aide financière à la scolarité de ces enfants parrainés a été complétée par une dotation exceptionnelle d'ordinateurs portables reconditionnés offert par La Caisse des Dépôts et Consignations. Je voudrai à cet égard adresser un grand merci à Gwenola ALLARD qui a servi d'initiatrice de ce projet et d'intermédiaire auprès d'Olivier NASSOY avec la C.D.C. Tous deux sont présents aujourd'hui, aussi est-ce l'occasion de les remercier officiellement. Sur les 29 ordinateurs offerts, 15 ont été remis à ce jour, complétés d'une housse de protection, aux enfants parrainés dès lors qu'ils rentrent en études secondaires (Lycée). Inutile de vous dire que là encore, les enfants étaient aux anges.

Un autre ordinateur, neuf celui-ci, remis à Pranish Sherupali était de fait le cadeau exclusif d'un parrain (Pascal et Martine ESTRAILLIER) à leur filleul. Félicitations à ces généreux parrains français.

- Bourses de scolarité pour des études à l'étranger :

Montagne et Partage a mis un point d'honneur à accompagner à hauteur de 500,00 € chacun, deux des enfants parrainés, qui réussissant de belles études au Népal, ont été admis à les continuer à l'étranger. Il s'agit de Dolma Sherpa étudiante aux U.S.A et Sharamsh Shrestla étudiant en Inde. Bel exemple prouvant s'il en est besoin, que l'éducation est la clé pour un futur meilleur. Ces deux récipiendaires sont assurés d'avoir un job intéressant et rémunérateur à leur retour au Népal.

- Programme parrainage groupé et Dhal Bhat pour tous à Ghat :

Cela fait trois ans maintenant que *Montagne & Partage* s'est engagée dans ce programme éducatif et alimentaire dirigé prioritairement vers 15 enfants particulièrement pauvres, issus de la communauté de Ghat dans le Khumbu. Notre aide consiste à remettre tous les ans au School Committee de Ghat la somme de 4500,00 €. Cette dotation sert à soutenir directement 15 enfants hébergés dans le Children Home du village afin qu'ils puissent continuer à fréquenter la Primary Pema Choling School au lieu de retourner travailler aux

champs sans accéder à l'éducation primaire de base. Ce budget sert aussi à fournir tous les midis un repas chaud, le traditionnel Dhal Bhat, à tous les enfants de l'école ne pouvant pas payer la modeste contribution qu'on leur demande. Ce programme est sous contrôle de Pemba Sherpa, de Tashi Sherpa et de ses parents qui sont nos relais sur place.

- Aide ponctuelle d'urgence fourni à l'un des enseignant de la Pema Choling Schhol de Ghat :

Vous le savez, Montagne et Partage s'était engagée lors de la dernière Assemblée Générale à aider ponctuellement Kalden Sherpa, enseignant du village que nous soutenons, dans la reconstruction de sa maison complètement détruite par un incendie. A cet effet, la somme de 2000,00 € lui a été remise lors de la réception organisée pour Montagne et Partage le 23 octobre 2018. Inutile de vous dire que cette aide a été reçue comme un don du ciel et devrait aider Palden Sherpa à reconstruire sa maison et à se sortir d'une situation difficile.

- Aide ponctuelle à l'association népalaise Ear care Nepal :

A la demande d'un des membres de l'association (Yves LEMOIGNE, ORL), Montagne et Partage a servi d'intermédiaire pour transférer la somme de 1050,00 € à une association népalaise qui intervient dans la prévention auditive auprès des jeunes enfants. M. LEMOIGNE avait fait un don de 1500,00 € à cette fin à Montagne et Partage.

- Echange de citoyenneté internationale :

Montagne et Partage a coordonné la rencontre entre deux jeunes filles (Giuliana DELRE et Sabnam SHERPA) pendant les vacances de Noel 2018. Ce court séjour s'est déroulé en deux parties : chez Pemba Sherpa pour découvrir Katmandu et à Ghat auprès de la communauté éducative du village où Giulana a été chaleureusement accueillie par Lama Norbu Sherpa, le père de Tashi. De beaux souvenirs pour ces deux jeunes filles.

- Le point sur le suivi de l'école Salyantar Secondary Higher School :

Vous le savez, nous avons décidé d'accompagner, pendant un minimum de 3 ans, le gros projet de construction que nous avons réalisé à Salyantar à la suite des séismes dévastateurs de 2015. Nous voulions surtout nous assurer en prenant en charge le salaire d'un référent informatique annuel à hauteur de 1500,00 €, de la bonne utilisation des livres de la bibliothèque et des équipements informatiques que nous avons fournis. Je reçois régulièrement des rapports d'activités de Santooc Burlakoti me permettant d'apprécier la qualité de son travail, surtout dans la transmission aux élèves des connaissances informatiques de base. Cette dotation salariale a été complétée d'un budget de maintenance à hauteur de 500,00 €.

**L'ensemble de ce rapport d'activités est soumis au vote des participants. Il est accepté à l'unanimité.**

### 3. COMPTE RENDU FINANCIER : (Présenté par Dalila BERENGER)

#### Disponibilités financières (Analyse du bilan) :

Au 31/12/2018, les disponibilités financières de *Montagne & Partage (L'actif)* s'élèvent à **147 455,61 €**. (Contre 124 711,14 € l'année précédente). Les finances de Montagne et Partage sont donc très saines, et lui donnent les ambitions de nouveaux projets d'envergure dans le domaine éducatif.

Ces disponibilités sont réparties comme suit :

- Compte courant BNP : 7 284,35 €
- Compte livret BNP : 63 666,51 €
- Livret A BNP : 75 830,40 €
- Caisse : 650,00 €

#### Analyse du compte de résultats. Flux financiers 2018 :

- Le total de nos produits d'exploitation (Recettes) s'établit à **50 530,00 €**, auquel il faut rajouter des produits financiers à hauteur de 618,51 €.
- Le total de nos charges d'exploitation (dépenses) s'établit à **28 404,04 €**.

Le résultat d'exploitation constate un excédent de **22 744,47 €**, provisionnés en réserve associative.

Analyse du compte de résultat 2018 :

- Nos produits d'exploitation sont constitués de : Contributions versées pour les parrainages direct d'enfants (13 000,00 €), de cotisations des adhérents (25 670,00 €), de dons (10 945,00 €), de dons affectés (700,00 €), et de produits liés à des animations (215,00 €).
- Nos charges d'exploitations sont constituées principalement de : Financement de projets humanitaires non bâtis (9 550,00 €), de financement de programmes éducatifs comme les parrainages d'enfants népalais et le programme Dhal Bhat pour tous à Ghat (15 975,00 €).

Le reste des dépenses concernent des charges d'exploitation diverses. Nos dépenses de fonctionnement stricto sensu (fournitures de bureau, Assoconnect, frais postaux) représentent 1197,57 €, soit 2,37 % de nos recettes totales en 2018.

L'ensemble des documents comptables (Justificatifs recettes sous forme de reçus fiscaux, factures, banque, chéquiers, etc.) sont conformes aux dispositions réglementaires requis pour les associations disposant d'un rescrit fiscal. Ils ont été analysés par notre Trésorier Me Dalila Bérenger, qui agit plus comme commissaire aux comptes. Après avoir eu en mains l'ensemble des documents comptables, elle est en mesure de certifier la sincérité des comptes et de la gestion de *Montagne et Partage* pour 2018. Conformément à sa charte éthique, les comptes de l'association *Montagne & Partage* ne comportent aucune dépense de ses dirigeants en matière de frais de location de locaux résidentiels, de coût liés au support

informatique fourni gracieusement, de frais de déplacement, d'hébergement et de restaurants et autres frais de relations publiques. Cela représente une contribution volontaire du Président (5 733,00 €) et Vice-président (1 662,00 €) soit un total de 7 395,00 €, inscrites au bilan pour mémoire. Toutes ces dépenses font l'objet de pièces justificatives et entrent strictement dans l'objet de l'Association. La gestion de l'association repose sur un bénévolat total et désintéressé. Les pièces comptables, le compte de résultats ainsi que le bilan 2018 de l'Association *Montagne et Partage* sont consultables au siège de l'Association, par les adhérents de l'Association, à jour de leur cotisation annuelle.

Demande de quitus du Trésorier. **La gestion et les comptes 2018 de *Montagne & Partage* sont adoptés à l'unanimité.**

#### 4. RAPPORT MORAL :

Comme je le dis à l'occasion de chaque Assemblée Générale, c'est sur le renouvellement des cotisations des membres existants et sur l'adhésion de nouveaux membres que repose principalement le développement de notre association. En la matière, force est de constater que nos adhésions ont encore diminué en 2018 pour atteindre 25 670, 00 € contre 26 095,00 € l'année précédente. 198 adhérents à jour de leur cotisation pour une cotisation moyenne de près de 130,00 €. Nous avons beaucoup de déperdition d'une année sur l'autre, soit par simple oubli, où par désintérêt de la cause que nous défendons. Cela rend notre tâche difficile, car chaque année, il faut réactiver le recrutement. Ces chiffres ne prennent pas compte les donateurs occasionnels qui ont apporté 10 945,00 € en 2018. Ce qui est plus préoccupant, c'est que plus de 85% des adhérents et donateurs émanent du cercle relationnel du Président, conférant à l'association Montagne et Partage une extrême fragilité stratégique sur laquelle il sera bon de se pencher rapidement.

Cela étant dit, notre association n'échappe pas au mouvement de fond concernant la baisse globale des dons aux œuvres observés en France. Chacun y trouvera sa propre explication.

Même si les chemins de l'aide humanitaire au Népal sont souvent tortueux et difficiles, les habitants de ce beau pays n'en sont pas moins attachants, et les plus déshérités d'entre eux, surtout les enfants méritent bien notre aide amicale. Durement affecté par les séismes dévastateurs du printemps 2015, le peuple népalais, surtout les plus pauvres, ont bien du mal à s'en remettre et ont plus que jamais besoin de notre aide bienveillante.

La réalité de la pauvreté en dépit des belles images de la montagne himalayenne, une situation environnementale préoccupante remettant en cause le fragile développement économique du pays, une corruption endémique qui ne profite qu'aux plus nantis, tout cela m'attriste et justifie l'engagement que j'ai souscrit avec ce pays depuis plus de 10 ans. J'y consacre beaucoup de mon temps et de mon argent. Mais je suis bien conscient que notre aide n'est qu'une goutte d'eau dans un océan de pauvreté. Les népalais sont pauvres, mais d'une richesse de cœur extraordinaire. Tous les jours, ils nous donnent des leçons d'humilité, d'amour fraternel, des leçons de vie. Toutes ces injustices, ces difficultés pourraient me faire douter de mon engagement et m'inciter à profiter d'une retraite paisible loin des turpitudes de la vie occidentale. Mais raisonnablement, je pense à ces enfants démunis, à leur sourire malgré tout rayonnant et à leurs marques d'humanité. Bientôt 10 ans d'engagement au service de cette cause (qui en vaut bien d'autres), d'efforts, d'abnégation, parfois d'insécurité et de doutes, mais dans tous les cas d'interrogations. Comment sur place déjouer avec efficacité les pièges de la corruption, et en France comment assurer la pérennité de Montagne et Partage, qui repose trop sur mes fragiles

épaules ? Je vous demande d'apporter votre contribution à l'avenir de Montagne et Partage, de vous investir plus, et d'envisager mon remplacement à terme à la Présidence..Car dans un avenir proche, je devrais inéluctablement passer la main.

En 2019, je vous propose de continuer autant que faire se peut l'œuvre entreprise sur la base de principes qui me sont chers, à savoir faire en sorte que chaque centime que vous versez à *Montagne & Partage* aille en totalité à la réalisation de nos projets. Que nos frais de fonctionnement soient réduits à leur plus simple expression sur la base d'un bénévolat totalement désintéressé, et que nos projets puissent être menés dans la plus totale transparence, avec maîtrise des coûts, respect des populations concernées, et contrôle des filières de financement. On constate trop de dérives dans l'humanitaire où la cupidité de l'homme n'a d'égal que son arrogance en face des plus démunis. *Montagne & Partage* ne tombera jamais dans ces travers, car cela n'est pas notre éthique et notre vision pour les autres. En substance, restons petits, efficaces, exemplaires, et...altruistes, mais malheureusement fragiles.

**Demande d'approbation du rapport moral. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## **5. PROJETS 2019 :**

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer dans l'éditorial du bulletin d'informations que vous recevez en chaque début d'année, *Montagne & Partage* travaillera en 2019 sur ses fondamentaux dans le domaine éducatif, qui reste la pierre angulaire de l'action humanitaire. Sans éducation, pas de futur.

- Continuation du programme de soutien éducatif aux enfants parrainés :

Ce programme a fait les preuves de son efficacité. Il est proposé de le reconduire sur les mêmes bases, à savoir 27 parrains s'engageant directement pour un enfant jusqu'au S.L.C. A l'issue de ce niveau, et de l'entrée dans des études supérieures, la poursuite des parrainages est laissée à la libre appréciation des parrains. Budget prévisionnel : 27 parrainages x 500,00 € = 13 500,00 €. **Vote favorable.**

- Continuation du soutien éducatif à deux 2 étudiants sortant du programme initial pour participer aux couts importants d'études à l'étranger :

Les deux étudiants concernés sont Dolma Sherpa étudiante aux U.S.A et Sharamsh Shrestla étudiant en Inde. Tous les deux, bien connus de l'Association, sont des éléments studieux et méritants. De retour dans leur pays à l'issue de leurs études, ils apporteront indubitablement leur connaissance au développement de leur pays. Je signale que pour eux leurs parrains respectifs continuent leur engagement. Il est proposé d'allouer une bourse d'études supérieures à l'étranger d'un montant de 500,00 €, financés par les fonds propres de l'association. Budget prévisionnel : 2 bourses x 500,00 = 1000,00 €. **Vote favorable.**

- Continuation du programme Dhal Bhat pour tous à Ghat :

Budget prévisionnel : 15 bourses x 300,00€ = 4500,00 €, financés par les fonds propres de l'association. La relation que nous avons avec la communauté villageoise et scolaire de Ghat est très forte et empreinte de confiance réciproque. Elle mérite d'être pérennisée dans le

temps. Nos bons relais sur place sont le gage d'une bonne utilisation des fonds alloués.  
**Vote favorable.**

- .Continuation de soutien au programme éducatif de Salyantar :

Prise en charge du salaire annuel de Santooc BURLAKOTI, en charge de la gestion de la bibliothèque et des cours d'informatique aux élèves du niveau collège de la Salyantar Higher Secondary School. Budget prévisionnel : Salaire annuel= 1500,00 € + débours maintenance informatique 500,00 €. Total= 2000, 00 € financés par les fonds propres de l'association.  
**Vote favorable.**

- .Projet de construction d'une école primaire pour 200 enfants à Ratni Madi Municipality dans le Téraï :

Ce projet remplace celui initialement prévu concernant la construction d'un pensionnat dans la vallée de Katmandu. Ce projet n'a pu aboutir faute de pouvoir payer légalement l'achat du terrain dédié à la construction.

Voici les grandes lignes de ce nouveau projet. A l'origine, la Shree National Basic School existait sur le site de Ratni, hameau de la Municipalité de Madi à environ 42 km de Bharatpur, chef-lieu de la Province de Chiwan, en bordure de la frontière indienne, à environ 200 kilomètres de Katmandu (Environ 7 h de route népalaise). De construction rudimentaire, mais accueillant néanmoins 200 élèves, cette école a été presque complètement détruite en 2017 à la suite d'inondations dévastatrices de la rivière Reva, entraînant de nombreux glissements de terrain.

De fait, dû aux caprices de la nature si fréquents au Népal (Séismes, inondations, glissements de terrain, etc.), le projet éducatif la communauté villageoise de Ratni était inexorablement réduit à néant.

Prenant leur destin en mains, mais manquant cruellement de moyens, la Municipalité et l'ensemble des membres des communautés éducative et villageoise de Madi ont décidé à l'unanimité d'abandonner le site initial de l'école pour le transférer dans un endroit surélevé plus sûr, sur un terrain offert à sa mort à la communauté par un généreux donateur Krishna Bandhu Piya.

Bon an mal an, les villageois ont réussi à construire de manière temporaire un bâtiment de 3 classes, butant malheureusement sur un manque de moyens financiers pour construire les 9 classes nécessaires à l'accueil des 200 enfants initialement scolarisés, mais dont bon nombre disparaissaient dans la nature, repris par leurs parents pour de durs travaux dans les rizières. Les parents rétorquant aux autorités que les conditions d'accueil n'étaient pas satisfaisantes, qu'il n'y avait pas de la place pour tout le monde, et que le matériel éducatif était quasiment inexistant.

Les deux correspondants népalais de Montagne et Partage sur place, Pemba Sherpa et Tashi Birnepali Sherpa, en quête de projets éducatifs à réaliser, ont été alertés sur la situation désespérée de l'école de Ratni, et l'appel à l'aide internationale de la Municipalité. Ils se sont rendus sur place, et ont rencontré les décideurs de la Municipalité et de du School Management Committee.

L'évidence est vite apparue : sans la construction d'une nouvelle école, solide, et répondant aux standards de construction européenne, l'embryon d'école reconstruite après les



inondations de 2017 allait perdre son agrément éducatif national donné par le Ministère Népalais de l'Education (Non-respect des normes de construction imposées après les séismes de 2017, absence d'un nombre suffisant de classes, manque de matériel, etc.), allait irrémédiablement fermer. **Avec pour effet désastreux, la privation d'éducation scolaire de 200 enfants, renvoyés dans leurs familles, et dont le seul est unique destin allait être désormais de retourner travailler dans les champs et mener une existence misérable auprès de parents pour la plupart illettrés.**

En liaison permanente avec ses deux correspondants, Le Président de Montagne et Partage Gérard Clermidy a profité de sa visite annuelle au Népal en octobre 2018 pour enrichir sa réflexion sur le sujet, et vérifier la pertinence de la demande d'aide qui lui avait été transmise. Une mission bénévole conduite par Pemba Sherpa et Serge Grandclément, vice-président de Montagne et Partage a été ensuite menée sur place en décembre 2018. Le nouveau terrain proposé a été inspecté, des rencontres avec les décideurs de la Municipalité et de la communauté éducative ont été organisées.

La pertinence du projet a été confirmée et l'urgence à intervenir validée par le bureau de Montagne et Partage.

### **Motivations à construire de la Shree National Basic School de Ratni, Municipalité de Madi (Népal) :**

- En premier lieu, le constat est sans appel, sans construction rapide d'une nouvelle structure d'accueil, ce sont 200 enfants qui seront irrémédiablement privés d'éducation depuis le niveau maternelle jusqu'au grade 5 (CM2).
- La communauté villageoise concernée est composée de paysans extrêmement pauvres, pour la plupart illettrés, émanant des ethnies Tharu, Majhi, Musahar, Bote, Madehesi. (Parmi les plus pauvres du Népal).
- Permettre l'accès à ce droit élémentaire à l'éducation de base à des enfants, qui sans une aide externe, ne pourrait jamais sortir du cercle vicieux de la pauvreté.
- Agir dans le domaine d'intervention privilégié de Montagne et Partage, l'éducation, facteur clé du progrès pour l'enfant.
- L'éducation permet de briser le cercle infernal de la pauvreté, offre des perspectives d'ascension sociale et participe au développement économique du Népal, tout en préservant la paix et en cultivant le respect et la tolérance.

**Fort de tous ces constats, Montagne et Partage a décidé d'activer le projet de construction d'une nouvelle école**, après celles déjà réalisées : Bahira Primary School à Rajbiraj (30 enfants sourds-muets), Shree Janta Secondary School à Kataiya (150 enfants), Salyantar Upper secondary School à Salyantar (500 enfants).

### **Budget prévisionnel, plans et timing :**

Montagne et Partage a décidé d'allouer un budget de 100 000,00 € à partir de ses ressources propres (Fonds de réserve) pour la réalisation de ce projet qui se veut solide, confortable, répondant strictement à toutes les normes de construction y compris sismiques, bien équipé en mobilier et matériel scolaire, et respectueux de l'environnement (Captation des eaux usées des toilettes, etc.).

Le budget prévisionnel établi à partir des plans réalisés par la *Central Level Project Implementation Unit, département spécialisé de la National Reconstruction Authority*, dépendant du Gouvernement népalais s'élève à 14 909 930,00 NR, soit environ 118 000,00 € répartis comme suit :

.Bâtiment principal, 2 étages, 6 classes, 33 enfants par classe : 12 051 032,00 NR

.Bloc sanitaire : 1 925 698,70 NR.

.Mobilier scolaire : 933 200,71 NR

Il conviendra de rajouter à ce budget prévisionnel environ 17 000,00 € pour la surveillance des travaux confiée à *Sherpalaya Trust Ngo Nepal*, les salaires des ouvriers, pour les frais d'inauguration, et divers imprévus.

**LE BUDGET GLOBAL DE L'OPERATION EST ESTIME A 135 000,00 €.**

Il conviendra de trouver des financements complémentaires à hauteur environ de 35 000,00 €. **Toutes les initiatives ou contacts allant dans ce sens sont les bienvenus.**

La conduite des travaux sera confiée, comme pour nos précédentes constructions, à notre structure-relai au Népal *Sherpalaya Trust Ngo, Népal* qui est l'émanation de Montagne et Partage sur place pour faciliter les relations avec les autorités, les fournisseurs, les ouvriers dédiés à la construction, etc. Sous la conduite experte de Pemba Sherpa, ce projet ne saurait en aucune mesure dépasser les budgets prévisionnels acceptés et signés.

Sur le plan architectural, ce projet s'inspirera des plans initiaux gracieusement fournis par le Cabinet d'Architecture français de Bourg-en-Bresse, DOSSE ARCHITECTE ET ASSOCIES. Ils seront adaptés aux habitudes artisanales de construction du pays, aux contraintes budgétaires, tout en respectant l'ensemble des normes népalaises requises pour la construction d'écoles. Montagne et Partage, sans préjuger des inévitables retards pris, inhérents au Népal, prévoit un achèvement des travaux fin 2019 ou au printemps 2020.

**Vote favorable.**

- Projet de construction d'un système de captage et d'adduction d'eau à Diamer Sair (Pakistan) :

Il s'agit d'un projet hydraulique visant à apporter l'autonomie en eau à 700 personnes (150 unités familiales) du village de Diamer Sair, dans la région du Nanga Parbat dans la Province du Gigit-Baltistan au Pakistan. Ce projet constitue le rêve inachevé du polonais Tomek Mackiewicz, compagnon de cordée d'Elisabeth REVOL, qui a décidé de s'investir dans ce projet en mémoire de son compagnon. Localement, ce projet serait porté par le *Children Education Foundation & Charity Diamer*, qui a fait parvenir un budget prévisionnel à hauteur de 16 565,00 €. Ce budget comprend essentiellement des frais d'achat de matériels de captage et de transport, les travaux de terrassement étant réalisés par les villageois eux-mêmes. A ce stade, des informations complémentaires et engagements doivent être recueillis, en particulier ceux concernant la bonne utilisation des fonds et le bon achèvement des travaux. Ce projet fait l'objet d'une large discussion avec des avis nuancés. Ce projet est donc seulement soumis à un accord de principe, sous réserve que toutes les garanties nous soient apportées en termes de faisabilité technique, de bonne utilisation des fonds, et de solide confiance envers les interlocuteurs locaux. En conséquence, le projet sera approfondi avec l'implication d'Elisabeth Revol et de ses relais locaux. Il sera inscrit seulement au budget 2020 de Montagne et Partage. **Vote positif de principe, sous réserve des éléments énoncés dans le débat..**

- Aide financière ponctuelle au financement de la rénovation du Chalet de la Conay dans l'Ain :

Ce projet sort un peu du cadre traditionnel de nos interventions en zone himalayenne, mais la relecture de nos statuts, étendus à toutes formes d'intervention, nous permettent d'intervenir en France également, sur des sujets spécifiques après accord du Conseil d'Administration. Vous le savez, nous entretenons d'excellentes relations avec le CAF de Bourg-en-Bresse, dont je suis par ailleurs membre, et dont quelques adhérents sont également membres de Montagne et Partage. Le CAF rencontre quelques difficultés à boucler son budget de rénovation complète, aussi je vous soumetts la possibilité pour Montagne et Partage d'apporter sa pierre à l'entreprise, sous forme d'une dotation symbolique de 5000,00 €, qui ne devrait pas contrarier la réalisation de nos autres projets. Après discussion ouverte, ce projet est finalement adopté dans le but de renforcer les liens entre nos deux organisations. **Vote favorable.**

## **6. ÉLECTION DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Sont rééligibles Frédéric DELLOYE, Yves RISPOLI, Bernard DESHAIS. Appel de nouvelles candidatures

**Tous les membres évoqués ci-dessus sont élus ou réélus l'unanimité.**

## **7. QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS DES MEMBRES :**

Le Président donne la parole à tous ceux qui le souhaitent, en particulier pour aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour, ou pour faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45, rendez-vous étant d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées ensuite pour un excellent déjeuner pris au Restaurant *La Marelle*, chacun payant son propre repas.

**Annexes :** Comptes annuels au 31 décembre 2018. Compte de résultats et bilan.

Fait à MONTAGNAT,  
Le 23 mars 2019

Le Président,  
Gérard CLERMIDY

Le Secrétaire,  
Bernard DESHAIS